

## Réunion du comité de village de Blagon du 17/10/2024

### Présents

Guillaume Bodin  
Sara Laumond  
Laila Chauveau  
Consolin Claude  
Cailly Christian  
Guera Gauthier  
Gonzalez Stéphane

Au vu de la difficulté de recruter des chauffeurs, la COBAN ne modifiera pas le trajet du bus Blagon – Lanton pour les vacances de Toussaint. La responsabilité des transports appartient désormais au réseau ALEGO exploité par la COBAN. Mais les améliorations souhaitées seront relayées par la Commune et étudiées.

Le retrait des composteurs prévu sur Blagon n'aura pas lieu. Un rendez-vous est à prendre auprès de la COBAN pour pouvoir le récupérer.

Le Comité demande que les annonces officielles faites par le représentant de la Mairie soient au préalable validées et budgétisées. Il faut également admettre que des propositions faites soient en cours d'étude ou que des projets pré-validés soient reportés pour des raisons techniques ou budgétaires. Les projets devront s'inscrire dans une programmation budgétaire.

La pose d'un compteur électrique au City Stade est demandée pour les manifestations locales. Non prévue à ce jour, elle pourrait être rajoutée lors de la création du PEI (Pôle d'Echange Intermodal) de Blagon prévue en 2025. Pour le moment, seul le raccordement à la salle de quartier est possible mais le compteur n'est pas suffisamment puissant à l'échelle d'un évènement (friteuses...).

Mise à jour du site internet de la Mairie : Les informations concernant le transport sur Blagon devront être actualisées.

Il est rappelé que le collège de rattachement pour les élèves de Blagon est celui d'Andernos et non celui d'Audenge. Il n'est pas prévu de visite spécifique du collège d'Andernos par l'école alors qu'une visite du collège d'Audenge est organisée pour tous les élèves lantonnois. Il est précisé qu'il ne s'agit pas de visiter simplement les locaux du collège de rattachement mais de comprendre l'organisation et le fonctionnement du collège en général.

Les parents peuvent s'ils le souhaitent prendre directement rendez-vous avec le collège d'Andernos ;

La tarification du service transport est jugée onéreuse à Lanton, alors que d'autres communes du Bassin ont des tarifs beaucoup plus favorables aux familles. Il est noté que les services rendus aux

usagers seront beaucoup plus importants à Lanton avec ce nouveau dispositif (le réseau Alego offrira un accès illimité à toutes les lignes urbaines et scolaires).

Des propositions de types de films pour le cinéma de plein air devront être à l'étude.

Le passage piéton de la route de Marcheprime ne sera pas modifié bien que l'emplacement de celui-ci ne soit pas jugé bien positionné.

Le bus 412 passe encore du côté « Marcheprime » alors qu'il était annoncé du côté « Temple » pour un regroupement des bus. Le comité demande qu'un point soit fait sur ce sujet.

Les travaux d'agrandissement de l'aire de covoiturage sont prévus en 2025.

13000 euros sur les 25000 inscrits au budget ont été utilisés en 2024 pour la réalisation de l'aire multi activité. Des réalisations complémentaires sont prévues en 2025.

Un projet de changement du portail d'entrée est envisagé et la réalisation d'un accès PMR devant le portail est à l'étude.

La Mairie fera probablement appel à une entreprise extérieure, compte tenu du plan de charge des services techniques.

Au vu du surcoût que cela engendrerait, le Comité est prêt à réaliser les travaux bénévolement avec du matériel fournis par la mairie.

Le Comité souhaite faire une demande officielle à Mme la Maire.

Pour des raisons de sécurité, de responsabilité et de réglementation, et malgré sa bonne volonté, le Comité ne pourra pas engager ces travaux par lui-même.

Aménagement du Lac : une volonté commune anime les deux parties. Aucun soupçon de spéculation ne peut être évoqué dans cette affaire. Des accords sont sur le point d'être trouvés pour résoudre définitivement et équitablement le litige foncier.

Dès la signature de cet accord, un groupe de travail issu du Comité pourra être réuni pour proposer des aménagements du lac.

Un point d'eau potable a été demandé au niveau du City stade (demande de pose d'un bouton poussoir). Cette pose pourrait être réalisée simultanément à la création de la haie le long de la 4 voies, si celle-ci était validée après étude.

L'éclairage public a été rétabli.

Le nouveau PLU, à mettre en compatibilité avec le SCOT a rendu Blagon côté nord pour partie constructible (identification en tant que village). Le SCOT permettra de qualifier le secteur des Vents des mers de SDU (Secteur Déjà Urbanisé).